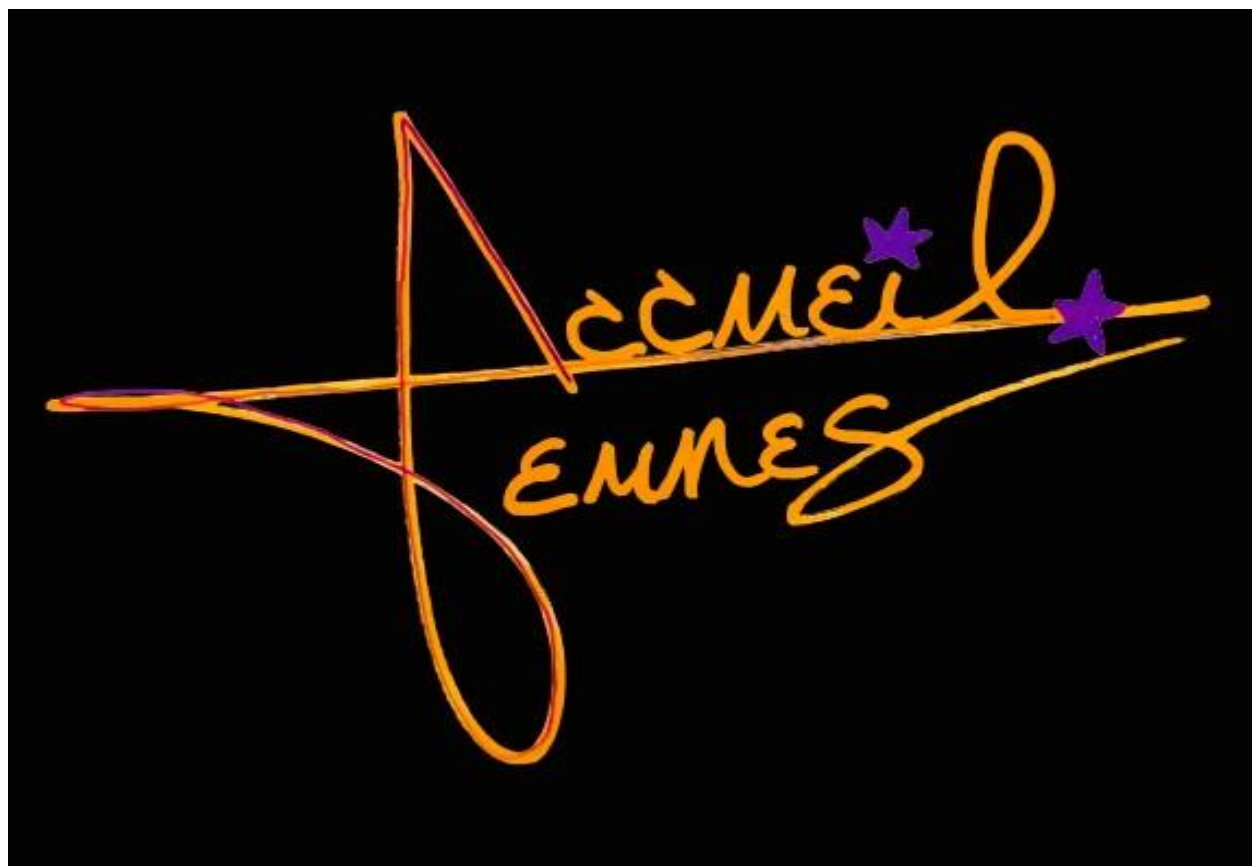


PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL JEUNES

du 23 octobre 2023 au 6 juillet 2024



1. Présentation

1.1. Présentation de l'organisme

1.2. Présentation de l'Accueil Jeunes

2. Valeurs

2.1. Emancipation

2.2. Citoyenneté

2.3. Solidarité

3. Objectifs pédagogiques

3.1. Emancipation

3.2. Citoyenneté

3.3. Solidarité

4. L'équipe encadrante

4.1. Présentation

4.2. Posture et missions de l'animateur

5. Actions pédagogiques

5.1. Aménagement et entretien de l'Accueil Jeunes

5.2. Création d'un « Bureau des Jeunes » ?

5.3. Projets

5.4. Autofinancement

5.5. Information, prévention et sensibilisation

6. Vie quotidienne

6.1. Journée type

6.2. Vie interne de l'accueil

6.2.1. Règles de vie collectives

6.2.2. Négociable / non négociable

6.2.3. Infirmierie

7. Logistique

7.1. Communication

7.1.1 Avec les jeunes

7.1.2 Avec les parents

7.2. Mobilité

7.3. Repas

8. Les partenaires

9. Les budgets alloués

9.1. Budget animations

9.2. Budget alimentation

9.3. Budget transport

9.4. Budget animations et sorties

10. Evaluation

11. Annexes

1. Présentation

1.1. Présentation de l'organisme

Le Syndicat Intercommunal Enfance et Jeunesse (SIEJ) regroupe les communes de Bogy, Brossainc, Charnas, Colombier-le-Cardinal, Félines, Limony, Peaugres, St-Jacques-d'Atticieux, Serrières et Vinzieux et est composé de représentants délégués de chaque municipalité.

Il est chargé de la mise en place de la politique enfance et jeunesse, pour l'ensemble des communes : l'organisation des services d'accueil des enfants pendant le temps libre à partir de leur scolarisation.

La communauté éducative rassemblée autour de la mise en œuvre du Projet éducatif territorial Plan Mercredi doit cependant faire face à des enjeux éducatifs forts, parmi lesquels la formation d'un esprit critique, le développement d'une citoyenneté active, l'usage raisonné des espaces virtuels, la préhension des impacts liés à l'état d'urgence sanitaire (difficultés scolaires, perte de contact avec les jeunes et leurs parents, mise en sommeil involontaire de l'Accueil Jeunes...).

Soucieux de redynamiser la politique Jeunesse de son territoire et de mener les actions Jeunesse déterminées par la Convention Territoriale Globale (CTG) de 2021, le SIEJ peut toutefois s'appuyer sur un ancrage solide au niveau local pour relever le défi de la réorganisation, la réouverture et le maintien de ses services sur des fondations saines et stables nécessaires à la qualité de vie de sa jeunesse dans l'ensemble de ses communes.

1.2 Présentation de l'Accueil Jeunes

L'Accueil Jeunes, dirigé par Audrey SEGURA, directrice diplômée BAFD et PSC1 et référente Jeunesse du SIEJ, est une structure d'accueil collectif de mineurs (ACM) intervenant aussi bien sur le temps périscolaire les mercredis, vendredis et samedis après-midi, que sur celui extrascolaire.

Il accueille 24 adolescents âgés de 14 à 17 ans, résidant sur le territoire du SIEJ ou dans les communes alentour.

L'Accueil Jeunes est ouvert :

- ▶ en période scolaire : - les mercredis de 14h à 18h
 - les vendredis de 16h30 à 18h30
 - les samedis de 14h à 17h
- ▶ en période extrascolaire
 - les lundis, mercredis et jeudis de 14h à 18h
 - les mardis de 14h à 21h30
 - les vendredis, réservés principalement aux sorties, de 10h à 18h.

2. Valeurs

Nos valeurs s'appuient sur le Projet Educatif De Territoire du SIEJ, fruit d'une intelligence collective et participative des élus du Conseil Syndical.

2.1. Emancipation

On se détache ici de toute pensée, action, relation juridique qui définit et qui relie l'adolescent à ce terme en premier lieu par l'affranchissement de l'autorité parentale. Il est question de l'émancipation comme épanouissement et développement personnel, avec comme enjeu une prise de conscience des jeunes de leurs capacités, de leurs compétences et de leur potentiel en tant que futur adulte, une première étape vers l'indépendance avec la découverte de l'autonomie.

De cette valeur d'émancipation se dessinent trois objectifs généraux :

- développer l'autonomie des jeunes ;
- les encourager à prendre des initiatives ;
- les accompagner les jeunes dans leur démarche de projet.

2.2. Citoyenneté

La notion de citoyenneté est au centre des préoccupations : elle s'apprend à l'école, se pratique au sein du foyer familial et se vit aussi dans les structures d'éducation populaire. Devenir citoyen, c'est dépasser son propre intérêt personnel pour accéder à l'intérêt collectif afin de construire du bien commun. Même si les méthodes pédagogiques entre les différentes structures fréquentées par les jeunes ne sont pas communes, la finalité est identique : que l'adolescent, adulte de demain, devienne un citoyen critique avec un raisonnement, un questionnement et une réflexion qui lui sont propres. Il apparaissait donc fondamental que cette valeur soit inscrite dans ce projet pédagogique.

C'est la raison pour laquelle ont été dégagés les objectifs généraux suivants :

- impliquer les jeunes dans la vie collective de l'Accueil Jeunes ;
- les inciter à exprimer leurs souhaits, leurs opinions ;
- les encourager à développer un esprit critique.

2.3. Solidarité

La solidarité constitue une valeur fondamentale et universelle qui se retrouve dans d'autres valeurs comme l'amitié, la camaraderie ou encore la loyauté. Les adolescents y sont donc familiers, mais c'est une valeur dont les enjeux peuvent leur sembler abstraits ou sans intérêt. Il est donc essentiel d'en faire une réalité par des actions concrètes sur le terrain au travers d'initiatives diverses orientées vers des publics variés.

Pour y parvenir, trois objectifs généraux ont été dégagés :

- favoriser l'entraide ;
- sensibiliser les jeunes au handicap ;
- les impliquer dans la vie associative locale.

3. Nos objectifs pédagogiques et les moyens mis en œuvre

3.1. Emancipation

<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens mis en œuvre</i>
Développer l'autonomie des jeunes	→ leur donner des responsabilités	→ élaboration d'un planning d'entretien de la salle → répartition des rôles de chacun dans la vie quotidienne de l'Accueil Jeunes → attribution de rôles clés dans l'élaboration d'animations et de projets
	→ réfléchir à des campagnes d'autofinancement	→ création d'un calendrier visuel des évènements du territoire → état des lieux des ressources du territoire
Encourager les jeunes à prendre des initiatives	→ développer leur estime de soi	→ défis sportifs pour se dépasser, repousser ses limites, surmonter pour dépasser ses appréhensions
	→ favoriser l'expression de leur créativité	→ réaménagement de l'Espace Jeunes → laisser à disposition des toiles ou supports blancs ou vierges → ateliers d'écriture

	→ valoriser leur engagement	→ organisation d'évènements (présentation, exposition...) → inviter les familles, parents, élus, partenaires → diffusion via presse, réseaux sociaux
Accompagner les jeunes dans leur démarche de projet	→ stimuler les jeunes à exprimer leurs idées	→ leur présenter des projets construits par les jeunes et pour les jeunes d'autres structures → jeu de stimulation intellectuelle collective comme « la patate chaude » → création d'un mur d'expression
	→ informer les jeunes sur les étapes d'un projet et les rôles de chacun	→ jeu de l'oie ou quizz interactif avec pour thème la démarche de projet → jeu de rôles, saynètes
	→ développer les rencontres	→ avec les partenaires (élus, professionnels, acteurs Jeunesse, associations...) → avec leurs pairs d'autres structures
	→ documenter leur démarche	→ création d'un « journal de bord » numérique ou blog

3.2. Citoyenneté

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens mis en œuvre
Impliquer les jeunes dans la vie collective de l'Accueil Jeunes	→ réfléchir ensemble à un règlement intérieur	→ temps d'échanges et de débat formel avec les jeunes via un atelier → création d'un règlement intérieur visuel pour l'Espace Jeunes de Peaugres → création d'un règlement intérieur visuel itinérant
	→ élaborer des animations, des sorties, les programmes des vacances	→ définition d'objectifs : quoi ? pour qui ? comment ? → programme vierge grand format et Post-It à disposition → propositions d'idées via des jeux ludiques comme <i>Jeopardy</i> ou <i>Questions pour un Champion</i>
Inciter les jeunes à exprimer leurs souhaits, leurs opinions	→ participer activement aux débats, échanges	→ ateliers de sensibilisation et prévention autour de problématiques Jeunesse → rencontre avec des jeunes issus de milieux sociaux différents et fréquentant d'autres structures
	→ s'approprier les mécanismes de la démocratie	→ assister à la tenue d'une séance du CMJ d'Annonay

		<ul style="list-style-type: none"> → constitution d'un groupe de représentants de l'Accueil Jeunes → présentation d'un projet aux élus du Conseil Syndical
Encourager les jeunes à développer un esprit critique	→ inciter les jeunes à se questionner	<ul style="list-style-type: none"> → favoriser les échanges et les discussions sur des temps informels → jeux autour de vérités erronées → projection du film <i>Inception</i>
	→ les amener à établir des raisonnements	→ ateliers philosophiques ludiques
	→ encourager les jeunes à exprimer leur insatisfaction, leurs désaccords	→ jeux de cartes ludiques favorisant l'expression autour de thématiques Jeunesse
	→ les amener à se dédouaner de la pensée collective	→ ateliers Promeneurs du Net (vérification de la pertinence d'une information...)

3.3. Solidarité

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens mis en œuvre
Favoriser l'entraide	→ initier une dynamique collective entre jeunes	→ défis sportifs en équipe type Koh-Lanta
	→ développer la bienveillance entre pairs	<ul style="list-style-type: none"> → ateliers, témoignages sur le harcèlement → animation de théâtre d'improvisation,

		saynètes → fabrication d'un bâton à compliments
	→ envers les animaux	→ actions auprès de la Clé des Chats → participation aux actions de la SPA → collecte de dons
	→ envers les plus démunis	→ actions avec Emmaüs → collecte de dons en faveur des Restos du Cœur
	→ envers les seniors	→ animations partagées avec les clubs seniors du territoire → participation aux actions en direction des seniors (Semaine Bleue, colis des aînés...)
Sensibiliser les jeunes au handicap	→ éveiller la conscience des jeunes sur la question du handicap	→ partenariat avec l'APAJH → partenariat avec l'ADAPEI → rencontres avec des personnes en situation de handicap → atelier de sensibilisation à la sécurité routière → projection de films sur le thème du handicap (<i>Forrest Gump, Intouchables, Patients...</i>), documentaires (<i>We have a</i>

		<i>Dream...</i>), portraits (<i>Nathan PETIT, Théo CURIN...</i>)
	→ les mettre en situation de handicap pour apprendre l'empathie	→ activités sportives adaptées (handibasket, vélo adapté, cécifoot...) → découverte du territoire en fauteuil roulant pour les confronter aux difficultés de l'urbanisme et de l'environnement
	→ les faire participer activement à des actions d'entraide	→ participation en tant qu'accompagnateur à une course en joëlette → participation au Téléthon 2023
Les impliquer dans la vie associative locale	→ éveiller les jeunes au bénévolat	→ participation à des actions organisées par les Comités des Fêtes, les Sous des Ecoles... → participation à des chantiers participatifs ou solidaires
	→ les inciter à créer du lien avec les partenaires du territoire pour leur démarche de projet	→ animations sportives menées par des associations locales → création d'un compte dans les bibliothèques du territoire

4. L'équipe encadrante

4.1. Présentation

L'Accueil Jeunes sera dirigé et animé par Audrey SEGURA, diplômée BAFD et PSC1.

L'activité de l'Accueil Jeunes redémarrant, il est difficile d'évaluer le nombre de jeunes qui pourront fréquenter de manière régulière l'accueil.

C'est la raison pour laquelle aucun personnel supplémentaire n'a été recruté à la rédaction de ce projet. Cette option sera cependant envisagée lors de l'augmentation de la fréquentation de l'accueil avec le recrutement d'un animateur vacataire.

4.2. Posture et missions de l'animateur

L'animatrice saura tenir un rôle dynamisant, sécurisant et veillera à la sécurité physique, morale et affective des jeunes ; se rendra disponible, attentive et à l'écoute des besoins et souhaits des adolescents. Elle orientera les adolescents en questionnement ou ayant sollicitant de l'aide vers les partenaires adéquats en fonction de leurs besoins.

Elle sera garante du bon déroulement des animations, veillera particulièrement à ce que les jeunes soit force de propositions, actifs dans les situations de création, de responsabilisation et à ce qu'ils aient une démarche participative à la vie du groupe.

Elle les accompagnera, les conseillera, les orientera, les soutiendra dans leur démarche de projets, l'objectif étant que l'adolescent comprenne et intègre les modalités de cette démarche afin de la conduire de manière autonome.

Toute son action auprès des adolescents accueillis restera en accord avec le projet pédagogique et les objectifs éducatifs de celui-ci.

5. Actions pédagogiques

L'accueil rouvrant ses portes après deux ans d'inactivité, l'enjeu est, dans un premier temps, de proposer un programme des vacances de la Toussaint attractif, en cohérence avec les envies et centres d'intérêt des jeunes.

Après bilan en concertation avec les jeunes de cette première reprise d'activité, les prochains programmes seront élaborés par eux et pour eux,

avec des propositions d'animation qui leur correspondent.

Il sera toutefois nécessaire de créer une énergie collective, avec des adolescents impliqués et force de propositions pour insuffler une dynamique de projets. Pour cela, diverses actions pédagogiques seront à envisager, répertoriées en fiche actions pour développer et favoriser l'autonomie des adolescents.

5.1. Aménagement et entretien de l'Accueil Jeunes

Il apparaît nécessaire que les jeunes accueillis s'y sentent à l'aise et s'approprient ce lieu d'accueil comme un espace de rencontres, d'échanges et de bien-être. Il est donc nécessaire de le faire participer activement à son entretien, de le faire réfléchir à l'aménagement spatial de la salle et de l'y mobiliser, à écouter et concrétiser ces éventuelles idées de décoration si elles sont en accord avec les autres jeunes du groupe.

Des idées d'agencement leur seront soumises :

- la création d'un mur d'expression qui rassemblerait leurs idées de projets, d'animations ;
- la conception d'un espace affichage pour les diverses évènements et l'exposition de dépliants de partenaires ;
- la construction d'une bibliothèque contenant des ouvrages dédiés à la population adolescente.

5.2. Création d'un « Bureau des Jeunes » ?

L'idée ici est de mobiliser les adolescents fréquentant de manière régulière l'Accueil Jeunes dans son fonctionnement et de les accompagner dans l'apprentissage de leur citoyenneté : est-ce que certains d'entre eux seraient volontaires pour endosser les rôles de représentants et de porter la parole de tous auprès de l'équipe encadrante lors d'assemblées pour débattre de projets, du choix des animations, des campagnes d'autofinancement, etc. ? Avec pour enjeu la formation d'un Conseil Territorial des Jeunes, à l'image d'un Conseil Municipal des Jeunes mais à plus grande échelle.

5.3. Projets

C'est l'essence même de l'existence de l'Accueil Jeunes : offrir aux adolescents la possibilité de concrétiser leur projet, leur rêve, même les plus insolites, et leur ouvrir le champ des possibles. Afin de les motiver à s'impliquer dans cette structure qui leur est réservée, des propositions de projets leur seront évoquées lors d'échanges informels présentant la structure et son fonctionnement : que ce soit des sorties à la journée, des séjours courts de quelques jours ou longs, des séjours à l'étranger, des projets de solidarité avec Emmaüs ou la Société Protectrice des Animaux (SPA) ou des projets de collaboration avec des associations ou des structures artistiques. Un temps plus formel en colloque sera dédié à la collecte d'idées de projets dès les vacances de la Toussaint, échéance de réouverture de l'Accueil Jeunes.

5.4. Autofinancement

Afin de concrétiser les projets des jeunes, de les sensibiliser et les initier aux différentes étapes de cette réalisation et de les rendre autonomes dans toute cette démarche, des actions ou campagnes d'autofinancement seront nécessaires. Celles-ci pourront prendre diverses formes, en fonction des capacités et des motivations des adolescents accueillis : vente de produits alimentaires (croque-monsieur, crêpes, gaufres, etc.) ou vente de créations artistiques sur des marchés ou manifestations locales (marché de Noël, marchés d'artisans, vide-greniers, etc.).

Ces actions d'autofinancement nécessitent que les jeunes soient activement impliqués, de la préparation à la tenue de la vente, il apparaît donc essentiel qu'ils en soient les instigateurs.

5.5. Information, prévention et sensibilisation

Des actions d'information, de prévention et de sensibilisation seront organisées afin d'éveiller les adolescents accueillis à leurs droits et devoirs. Elles seront animées par des partenaires territoriaux comme la Maison des Ados, le Centre d'Information sur le droit des Femmes et des Familles, le Centre de santé Sexuelle, Association Addictions France, Maison de Protection des Familles, sur des thématiques qui les touchent : les différentes dispositions en direction des jeunes, les conduites à risques (alcool, drogues, réseaux sociaux, jeux vidéo, infections sexuellement transmissibles -IST-, etc.).

Elles pourront impulser d'autres actions du même type ou des projets de solidarité envers des associations du territoire dédiées à l'entraide,

l'inclusion et/ou le partage.

6. Vie quotidienne

6.1. Journée type

13h30-14h : Départ pour l'animation du jour en minibus depuis l'Accueil Jeunes de Peaugres, transport des jeunes qui ont effectué une demande depuis des lieux de RV préalablement fixés

14h : Début de l'accueil sur le lieu déterminé

17h30 (21h pour les veillées) : Fin de l'animation et échanges avec les participants pour un bilan

17h30-18h (21h-21h30 pour les veillées) : Retour pour l'Accueil Jeunes, transport des jeunes qui ont en fait préalablement la demande sur des lieux de RV fixés

Les horaires restent, évidemment, modulables selon les temps de transport, les conditions de circulation, les contraintes météorologiques, les contraintes organisationnelles (l'absence d'un intervenant par exemple) et bien évidemment et avant toute chose, l'état de santé des jeunes.

6.2. Vie interne de l'accueil

6.2.1. Règles de vie collective

Elles seront établies en commun accord avec les adolescents pendant un temps d'échange défini sur la première journée d'accueil à Peaugres.

6.2.2. Négociable / non négociable

Ces règles seront également discutées avec les jeunes, notamment l'utilisation du téléphone portable ainsi que la consommation de tabac pendant le temps d'accueil.

Ce qui reste en revanche non négociable :

- ▶ La consommation d'alcool pendant le temps d'accueil est strictement interdite ;
- ▶ La consommation de toute forme de stupéfiants est également strictement interdite car pénalisable par la loi.

6.2.3. Infirmierie

L'encadrant aura à sa disposition dans son sac personnel une trousse de pharmacie « vagabonde » qui part sur les animations, et une à l'Accueil Jeunes de Peaugres, soit au total deux trousse. Elles contiennent chacune un nettoyant antiseptique, des pansements, des compresses, des doses à usage unique de sérum physiologique, des gants, des ciseaux, une bande de gaze, une couverture de survie, des masques adulte, des serviettes hygiéniques, des préservatifs, une pince à épiler, une pince à tique, un thermomètre.

7. Logistique

7.1. Communication

7.1.1 Avec les jeunes

L'annonce de la réouverture de l'Accueil Jeunes sera facilitée par la rencontre directe avec les jeunes, sera diffusée par communication numérique et messagerie via les réseaux sociaux, flyers dans les commerces du SIEJ, affiches dans les collèges et lycées, affiches dans les associations fréquentées par les jeunes, affiches sur les lieux de regroupement des jeunes, via des évènements ponctuels (Forum des associations).

7.1.2 Avec les parents

Les parents seront informés par mail d'information, via les réseaux sociaux, via Panneapocket ou autre application de communication utilisée par les municipalités, flyers dans les commerces du SIEJ, panneaux d'information des municipalités (panneaux lumineux ou panneaux d'affichage), affiche au centre de loisirs, affiches dans les écoles, via des évènements ponctuels (Forum des associations) de la réouverture de l'Accueil Jeunes. Les différentes animations, programmes et évènements de l'Accueil Jeunes seront également mis en vitrine et documentés sur le site internet du SIEJ rubrique Espace Jeunes, ainsi que sur la page Facebook PdN de l'animatrice Jeunesse du SIEJ.

7.2. Mobilité

Comme énoncé plus haut, le SIEJ regroupe 10 communes du Nord-Ardèche : un territoire vaste et quelques peu méconnu par certains jeunes, certaines communes étant plus isolées que d'autres. L'enjeu de la mobilité des adolescents étant une réelle problématique sur le territoire, il est primordial et essentiel d'y développer l'itinérance et d'assurer un système de navette semblable à un ramassage scolaire facilitant ainsi « *l'aller vers* ».

Un minibus, conduit par Audrey, est donc alloué au transport des jeunes sans moyens de locomotion. Pour aller au point accueil jeunes ou aux activités, l'adolescent peut s'y rendre par ses propres moyens ou peut demander à l'animateur référent de venir le chercher au plus tard la veille avant le jour de l'activité. Les points de ramassage sont les arrêts de bus ou le centre-bourg ou autres lieux préalablement déterminés par l'animatrice et l'adolescent concerné.

7.3. Repas

Concernant les repas ou pique-niques des veillées et l'éventualité de goûters, ils seront discutés et déterminés avec les jeunes, tout comme l'organisation et les rôles de chacun dans l'achat des denrées et boissons non alcoolisées nécessaires.

8. Les partenaires

Toutes les communes du SIEJ, Bogy, Brossainc, Charnas, Colombier-le-Cardinal, Félines, Limony, Peaugres, Serrières, St-Jacques d'Atticieux et Vinzieux, représentent des partenaires majeurs qui soutiennent les propositions et actions en direction des jeunes. Elles participent donc activement au financement des différentes animations et projets encadrés par Audrey.

De même qu'elles facilitent la mise à disposition de locaux d'accueil pour les jeunes, qu'elles encouragent les projets de construction de structures (City stade, rénovation de salles) à destination des adolescents.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ainsi que la Mutualité Sociale Agricole (MSA) soutiennent également financièrement l'ouverture de l'Accueil Jeunes.

9. Le budget

Le budget alloué à l'Accueil Jeunes a préalablement été fixé par les élus du SIEJ et a fait l'objet de délibérations lors de Conseils Syndicaux, toujours en accord avec les valeurs du PEDT afin de favoriser la participation de toutes les familles du territoire. Il est financé par de nombreux partenaires : les communes, le département, la CAF, la MSA.

Il se décline en plusieurs catégories : budget activités manuelles, alimentation, transport, animations et sorties, petit matériel et pharmacie. Ne seront développées ici que les plus conséquents.

9.1. Budget activités manuelles

Il permettra de fournir aux adolescents le matériel ainsi que les matériaux nécessaires à la confection d'objets ou autres pour des campagnes d'auto-financement ou pour des projets, notamment la réalisation de décorations de Noël destinées à la vente pour des marchés de Noël.

9.2. Budget alimentation

Il est consacré aux achats de denrées alimentaires (nourriture, boissons) pour l'élaboration de repas et de goûters. Ces moments de partage ne sont pas à négliger car favorisant la création d'une dynamique de groupe et l'émergence d'échanges informels. Sans compter que les besoins énergétiques des adolescents en pleine croissance !

9.3. Budget transport

L'itinérance étant un des moyens mis en œuvre pour répondre à la problématique de la mobilité, ce budget peut être conséquent. Il permet de financer le carburant du minibus du SIEJ, ainsi que d'éventuels autres moyens de locomotion qui seront empruntés pour transporter les jeunes

sur les lieux d'animations ou de séjours.

9.4. Budget animations et sorties

Une participation financière ponctuelle est demandée aux familles pour financer en partie une animation ou une sortie en fonction du type de celle-ci : 3€ pour un concert ou spectacle de rue, 6€ pour une sortie cinéma ou piscine, 12€ pour une sortie laser game ou karting, et 20€ pour des animations sportives spécialisées comme le rafting et canyoning ; de même qu'une cotisation de 20€ finançant les projets annuels sera réclamée pour un projet artistique ou musical. Cette participation ne couvrant pas la totalité du montant de la sortie, le reste à régler est pris en charge par le SIEJ, d'où la nécessité d'un budget consacré à ce type de dépenses.

10. Evaluation

L'évaluation est primordiale car elle permet de vérifier la cohérence et la pertinence des actions menées auprès des jeunes, si celles-ci correspondent bien à leurs attentes, ainsi qu'à celles du PEDT et du projet pédagogique. Elle permet également de proposer d'éventuelles adaptations, modifications ou corrections, ou de conserver certaines animations en adéquation avec les centres d'intérêt des jeunes. Enfin, elle permet de vérifier la qualité de travail réalisé auprès du public adolescent.

Pour se faire, l'animateur et l'équipe encadrante dispose d'outils, eux-mêmes susceptibles d'évoluer :

- Des outils quantitatifs : listing journaliers, listing de participation aux animations, aux sorties, nombre de fiches projet ;
- Des outils qualitatifs : rédaction du règlement intérieur, sondages, murs d'expression, implication des adolescents dans l'Accueil Jeunes, dans les animations, les sorties, les projets, comportement des jeunes accueillis.

Des temps d'échange formels seront bien évidemment instaurés pour recueillir la parole des jeunes, en plus des temps de discussion informelle où l'animateur et l'équipe encadrante est à l'écoute des ressentis des adolescents accueillis.

Ce projet pédagogique a été rédigé sans concertation avec les jeunes, l'Accueil Jeunes rouvrant ses portes aux vacances de la Toussaint. Les objectifs d'une telle structure étant de permettre l'émancipation, de favoriser leur autonomie et de les impliquer de manière active dans l'apprentissage de la citoyenneté, il apparaît donc essentiel de les inclure dans la rédaction des prochains projets pédagogiques de l'Accueil Jeunes.

11. Annexes

- Fiche action
- Enquête de satisfaction